

Depuis plus d'un an, nous avons préparé notre rapport quinquennal pour le Haut comité d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Ayant défendu notre bilan et nos projets devant un comité de visite le 23 janvier 2015, nous attendons avec impatience le miroir que ces collègues vont nous proposer. Plutôt que de vivre cet exercice comme une contrainte, nous avons choisi collecti-

en juin 2014, nous avons actualisé ces structures d'action collective pour les mettre mieux encore en phase avec les travaux de nos membres et les controverses scientifiques nationales et internationales. Ainsi, notre ancien axe « Institutions » a été transformé autour de la problématique « Légitimités, organisations et représentation(s) » ; les axes précédents « Marchés » et « International » ont fusionné dans l'axe

S'évaluer pour devenir plus fort

vement de le cadrer comme une opportunité pour faire le point sur nos productions, notre structure et nos pratiques.

Concernant nos productions, il apparaît que depuis cinq ans les 50 chercheur·e·s et les 75 doctorant·e·s du CED ont publié pas moins de 50 ouvrages en nom propre et en ont dirigé 70 autres. En même temps plus de 320 articles de revue et 400 chapitres d'ouvrages ont vu le jour, ainsi que 40 rapports de recherche, 57 thèses et 1300 communications. Ces chiffres bruts impressionnants doivent maintenant être analysés de plus près pour savoir où mieux concentrer nos efforts de valorisation.

Cette évaluation a aussi été l'occasion de réfléchir à la pertinence de nos axes et ateliers de recherche. Tout particulièrement lors d'un séminaire résidentiel tenu à Lacanau

« Sociologie(s) de l'international » et l'atelier « Sociologie politique des sciences » est devenu l'axe « Savoirs ».

Enfin, l'appropriation de cet exercice d'évaluation a aussi été l'occasion de réfléchir sur nos pratiques de chercheurs en tant qu'intellectuels. Conscients qu'aujourd'hui certains paramètres de notre métier peuvent facilement conduire à la routinisation des problématiques et des publications, nous avons créé un nouvel atelier pour accompagner nos membres à endosser davantage de prises de risques scientifiques. Intitulé Prendre position !, cet atelier offre un espace de réflexivité critique en amont d'un projet de livre, d'article, de HDR ou de programme de recherche afin de mieux peser sur le cadrage même des questions de recherche et, par cette voie, sur les défis sociétaux eux-mêmes.

Andy Smith, Professeur de science politique, Directeur du Centre Émile Durkheim
Éric Macé, Professeur de sociologie, Directeur adjoint du Centre Émile Durkheim

Sommaire

L'entretien	page 2	Un événement scientifique	page 8
Focus sur un programme de recherche	page 4	À lire	page 9
Portraits choisis	page 6	Thèses en miroir	page 10
		À propos... Marion Paoletti	page 12

Charles-Henry Cuin est professeur à la faculté de sociologie de l'Université de Bordeaux, spécialiste de l'histoire et de l'épistémologie de la sociologie, de la sociologie cognitive et des religions. Il a été le directeur du LAPSAC, le laboratoire de sociologie avant la fusion au sein du Centre Émile Durkheim. Membre du comité de rédaction de la Revue française de sociologie, il a récemment publié Durkheim. Modernité d'un classique, Paris, Hermann, 2011.

Tu es membre du comité de rédaction de la Revue française de sociologie depuis 1996, pourrais-tu dire en quoi cette revue a évolué pendant ces 20 dernières années ?

Sur le plan scientifique (je laisse de côté les aspects organisationnels qui ont accompagné les évolutions de sa politique éditoriale), la Rfs ne s'est jamais départie de l'ambition de constituer une référence académique majeure de la sociologie francophone, c'est-à-dire de conserver son statut de revue généraliste tout en visant l'excellence. Elle y est parvenue en restant attentive aux évolutions du monde de la recherche, marquées comme on le sait par la diversification croissante des champs et des objets, ainsi que des modèles conceptuels et des méthodes. Pour le dire autrement, elle est de plus en plus ouverte aux questions qui intéressent les gens (et pas seulement les spécialistes) et aux méthodes d'investigation et d'analyse de disciplines voisines (je pense à l'ethnologie, mais aussi à l'économie et à l'histoire). On y lit ainsi des articles de plus en plus « intéressants » et de moins en moins convenus tant sur le plan de la forme que sur celui du contenu, et l'on y rencontre de plus en plus rarement la forme essayiste ou purement spéculative. (J'ajouterai que les politistes y ont d'autant plus « colonnes ouvertes » qu'elle est désormais publiée par les Presses de Sciences Po.) Le haut niveau de spécialisation et de technicité qui caractérise cette production a évidemment pour conséquence des prix d'accès particulièrement élevés pour des auteurs dont beaucoup (trop) sont d'ailleurs rebutés par l'extrême sévérité de la sélection. Mais la contrepartie positive en est le service inestimable rendu aux auteurs par les critiques et conseils de plus en plus consistants qui leur sont adressés par les lecteurs référents du comité de rédaction afin d'améliorer leurs textes, sans parler bien sûr des bénéfices académiques substantiels qui vont aux auteurs publiés...

Selon toi, en quoi cette évolution de la Rfs

illustre-t-elle certaines tendances de la sociologie française actuelle ?

La professionnalisation est sans doute le maître mot des évolutions que la discipline a connues. Elle signifie d'abord le passage à une pratique de « science normale » (Kuhn) largement débarrassée des débats rituels sur la légitimité théorique et épistémologique de la recherche – on pourrait dire « décomplexée ». Les chercheurs se sont en effet émancipés de l'emprise des grands paradigmes rivaux, qui continuent évidemment à les inspirer mais vis-à-vis desquels ils revendiquent une liberté conceptuelle et instrumentale totale. Ils sont de moins en moins les fidèles d'une école de pensée et de plus en plus des artisans disposant d'un savoir-faire reconnu de tous, quelles que soient par ailleurs leurs allégeances théoriques. Cela ne veut pas dire qu'ils ont succombé à l'« empirisme abstrait » dénoncé jadis par Wright Mills mais plutôt qu'ils cherchent, dans les meilleurs cas, à fonder leurs résultats à la fois sur des matériaux solides et sur des analyses théoriquement instruites et cohérentes. La contrepartie de cette ambition est le caractère parfois hyperspécialisé de travaux dont la généralisation est problématique et la plus-value cognitive assez mince. La cumulativité scientifique y gagne alors peu, sauf au niveau le plus fin des objets concernés : c'est le cas, pour reprendre une formule de L. Coser, de ces travaux qui nous apprennent « de plus en plus sur de moins en moins de choses », et que la Rfs parvient assez bien à écarter.

Tu as également été le directeur du LAPSAC, le laboratoire de sociologie de Bordeaux avant sa fusion au sein du Centre Émile Durkheim. Pourrais-tu situer les évolutions de la recherche sociologique à Bordeaux dans le tableau plus large de la sociologie contemporaine, tant dans ses colorations théoriques que dans ses pratiques de recherche ?

Je crois que, là aussi, c'est la diversification (des objets, des théories et des méthodes)

qui prévaut. Tout en conservant son expertise consacrée dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et de la déviance, la sociologie bordelaise s'est largement ouverte à des questions dont l'actualité est incontestable, comme celles qui concernent les champs de la santé (et du soin), des médias (et de leurs cultures), des sciences et des techniques, des sociétés post-communistes ou encore du genre.



Les problématiques en sont d'ailleurs transversales puisqu'il s'agit, en particulier, de rendre compte de la production et de la reproduction des inégalités et des discriminations dans les domaines spécialement concernés par les tensions entre la réalité et les idéaux démocratiques. Dans la période récente, il me

semble que l'intégration des sociologues et des politistes au sein du Centre Émile Durkheim a fait merveille en permettant de renouveler et d'approfondir l'analyse des politiques publiques et des institutions de toute sorte qui les portent. Enfin, on me permettra de mentionner notre attachement commun à une conception à la fois « cultivée » et « libérale » de la pratique scientifique – dans un monde souvent (trop) sensible aux modes et aux dominations intellectuelles.

Tu es spécialiste des croyances religieuses ; alors qu'il semblait que les formes contemporaines prenaient la forme de « bricolages » plutôt syncrétiques et idiosyncrasiques, typiques d'une individualisation des pratiques, ne te semble-t-il pas que ces croyances redeviennent aussi des faits identitaires ? L'appartenance religieuse a toujours été un marqueur identitaire. Seulement, lorsque le marché religieux était monopolistique (c'est-à-dire, en fait, lorsqu'il n'y avait pas de marché intrasociétal), cette identité « allait de soi » et ne constituait pas un objet de revendication. Lorsque ce marché s'est largement ouvert, sous l'effet de la sécularisation, l'appartenance religieuse est devenue une ressource – parmi d'autres spécificités socioculturelles – non seulement d'affirmation d'une identité personnelle mais aussi d'une identité collective, un instrument d'autant plus privilégié de mobilisation que les croyances religieuses sont par définition les vecteurs d'une « guerre des dieux » (M. Weber) inexpugnable. J'ajouterai cependant que la thèse de l'instrumentalisation du religieux doit être maniée avec précaution : généralement, les croyants sont

animés tout à la fois par des convictions et des « utilités » (comme disent les économistes), c'est-à-dire qu'ils défendent des valeurs et des intérêts sociaux. Le second Wittgenstein me semble l'avoir particulièrement bien compris lorsqu'il définit la foi comme « une décision passionnée en faveur d'un système de références », ou encore de ce qu'il appelle une forme de vie (*Lebensform*). Bref, la croyance religieuse est indissociablement – pour parler comme F. DUBET – affaire d'« intégration » autant que de « stratégie ».

Toujours concernant les croyances religieuses, peut-on dire, tout comme dans d'autres domaines de la sociologie, que la transnationalisation des représentations culturelles, des réseaux et des pratiques conduit à devoir dépasser un certain « nationalisme méthodologique » qui faisait saisir les faits sociaux plutôt dans le seul cadre national ?

Il est vrai que le cadre national est celui dans lequel nous pensons spontanément les faits religieux, tant religion, société et culture étaient naguère profondément encadrées les unes dans les autres. Et la sociologie, de Marx à Durkheim, nous avait appris à les penser conjointement dans leurs interdépendances. Mais la sécularisation a eu pour effet de les disjointre et de les rendre largement autonomes. Pour parler comme Olivier Roy, les religions connaissent aujourd'hui un processus de « désinculturation » conduisant à ce qu'il appelle « la Sainte Ignorance », c'est-à-dire d'une part une radicalisation dogmatique et, d'autre part, un phénomène de rejet, voire d'aversion, pour le monde profane désormais considéré comme païen. Ce qui permettait aux religions traditionnelles de proposer un système de normes et de valeurs plus ou moins cohérent avec celles de la culture profane et, par là, d'intégrer les individus et les sociétés, se dissout progressivement. D'où la multiplication des sectes les plus closes sur elles-mêmes, celle des conversions les plus improbables et, plus inquiétant, de ce que Gérard Bronner appelle la « pensée extrême » déconnectée des références normatives plurielles qui assurent normalement la plasticité des conduites sociales. L'exemple le plus frappant et le plus actuel de ce phénomène est celui de Daesh, un fondamentalisme qui ignore les frontières et les cultures locales, et qui fascine nombre de jeunes Occidentaux attirés par une dogmatique unidimensionnelle et sans aucun rapport avec leur culture originelle, souvent même athée. Pour répondre à ta question, je crois qu'il faut que les sociologues désapprennent à penser les phénomènes sociaux comme nécessairement inscrits dans le cadre des États-nations, mais sans oublier pour autant que ce cadre reste (du moins pour l'instant) celui où se joue cette tension tragique entre cultures et croyances.

Focus sur un programme de recherche

Au mois de novembre 2014 s'est tenu à Bordeaux le colloque de clôture de l'ANR GENEREL. Le colloque a été l'occasion de confronter les réflexions sur le genre et les conditions d'accès aux arènes politiques dans des contextes locaux. Pluridisciplinaire, il a rassemblé une vingtaine d'intervenantes et intervenants de différentes disciplines des sciences humaines et sociales.

Le projet de recherche financée par l'ANR Retour de post-doc a permis de créer une équipe de recherche autour de la campagne municipale. Le noyau initial composé de Victor Marneur (doctorant), Fanny Bugnon (post-doctorante) et de Magali Della Sudda (porteuse de projet), s'est enrichi de la participation de membres du laboratoire : Marion Paoletti, Clément Arambourou, Anaïs Théviot, Corentin Poyet et Laure Squarcioni. Des étudiantes de Master de l'Université de Bordeaux et de 3^e année à l'Institut d'études politiques de Bordeaux ont également pris part à l'enquête. À l'occasion de sa délégation dans notre UMR (2013-2014), Frédéric Neyrat est venu consolider cette équipe et a encadré le volet quantitatif de la recherche fondé principalement sur le sondage sortie des urnes du 23 mars 2014. Sa présence a permis de renouer avec les recherches sur la vie politique locale. Présent dans l'enquête menée en 1995 au moment de la succession de Chaban-Delmas, ainsi que Marion Paoletti, il a contribué à établir la dimension comparative dans le temps. C'est ainsi que pour le volet quantitatif, nous avons choisi de retourner dans le bureau de vote qui avait été étudié en 1995 (Restier-Melleray Christiane, *Que sont devenues nos campagnes électorales ?*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2002)

L'hypothèse initiale du projet était d'examiner le rôle de la religion dans l'accès des femmes aux mandats municipaux. Cette recherche entendait répondre ainsi à la question des origines et de la construction de l'inégalité dans l'accès des femmes aux mandats électoraux. Cette dernière se caractérise par une dichotomie dans l'accès des femmes à la représentation. Pour la représentation nationale, on constate une proportion encore faible de femmes au Parlement (27 % à l'Assemblée nationale, 21,8 % au Sénat). Le genre de la représentation nationale demeure donc masculin. Si l'on déplace l'échelle d'analyse pour s'intéresser à la manière dont les femmes ont accédé aux assemblées électives locales, force est de constater le processus non linéaire de cette entrée en politique « par le bas ». Dans les conseils généraux, dont le fonctionnement est calqué sur celui de la représentation nationale, on observe des taux de féminisation comparables.

En revanche, le terrain municipal et les assemblées régionales sont aujourd'hui paritaires dans leur composition. Conséquence logique de la loi qui s'applique, principalement dans les conseils municipaux (des communes de plus de 3500 habitants), désignés au suffrage de liste et proportionnel, cette féminisation s'explique selon nous par d'autres facteurs. Une perspective de sociologie historique permet ainsi de mettre en évidence la construction du mandat local comme un mandat administratif. Cette dépolitisation ancienne du rôle politique municipal a favorisé sa féminisation. Dès 1851, une première formulation d'une citoyenneté locale pour les femmes est proposée par le député Pierre Leroux. Régulièrement sous la Troisième République, les droits politiques féminins font l'objet de projet de loi ou d'amendements à la loi électorale en consacrant d'abord l'échelon local pour l'élection et l'éligibilité. Le projet de loi proposé par Paul Dussaussoy en 1906 dissociait ainsi le niveau municipal du niveau national en proposant le vote des femmes aux élections municipales. Conçu comme un vote administratif dans la loi de 1884, le suffrage municipal préserverait alors la hiérarchie du genre, en ne faisant des femmes que des administratrices de la cité, cette fonction élective étant conçue comme un prolongement de l'activité domestique. Tout au long de l'histoire de la Troisième République, c'est d'abord sur le terrain municipal que l'on réclamait des électrices. De la même manière, c'est d'abord aux municipales que les femmes accédèrent aux arènes électorales. Les conseillères municipales communistes élues en 1925, puis invalidées par le Conseil d'État, les conseillères municipales élues ou nommées en 1935 – et demeurées en mandat jusqu'en 1946 – ont ouvert des brèches dans un modèle de la représentation essentiellement masculin.

Les premiers résultats de l'enquête, en cours de valorisation par des communications et publications, ont permis de mettre en évidence plusieurs phénomènes.

1) La variabilité du rôle des associations confessionnelles dans l'accès des femmes au mandat municipal. Celui-ci est fonction du contexte local dans lequel les élections prennent place. Si la présence des femmes au Conseil municipal de Versailles en 1935 est largement favorisée par l'action catholique féminine, les candidatures féminines communistes de 1925 et l'élection des conseillères de Villeurbanne en 1935 obéissent davantage à des logiques internes au champ politique. L'encouragement à présenter des femmes sert de marqueur et de distinction dans la concurrence partisane à un moment où le suffragisme

aurait été à son apogée. La thèse en cours de V. Marneur indique qu'en Gironde, cette dimension confessionnelle est quasiment absente des ressources dont disposent les candidates et élues municipales.

2) L'une des dimensions nouvelles que la thèse de Victor Marneur a mis au jour est le rôle du genre non seulement dans l'entrée dans les conseils municipaux mais aussi dans la sortie. Peu d'études à ce jour se sont penchées sur l'*exit* du champ politique. La thèse examine ainsi les fin de « carrière » et les trajectoires sortantes des hommes et des femmes élus en Gironde depuis 20 ans.

3) Le sondage sortie des urnes, qui a fait l'objet d'un traitement collectif coordonné par F. Neyrat, a permis de mettre en évidence l'adhésion importante dans les réponses don-

nées à la parité. Si la loi favorisant l'égal accès des femmes et des hommes à la représentation politique fait l'objet d'une acceptation partagée, chez les sympathisants de droite comme de gauche, le genre est devenu davantage un marqueur politique. Un autre résultat du sondage atteste de la méconnaissance des institutions locales au sujet de la réforme territoriale et du scrutin communautaire.

D'autres résultats sont en cours de publication et apparaîtront dans les Lettres du Centre Émile Durkheim. L'enquête a permis de créer une dynamique collective au-delà du groupe initial de l'ANR, impliquant chercheurs, enseignants-chercheurs, docteurs, doctorants et étudiants autour des questions de genre et de vie politique locale.

Magali Della Sudda

LE CENTRE ÉMILE DURKHEIM (SITE DE SCIENCES PO) A DÉMÉNAGÉ.



IL A QUITTÉ LES ALGÉCOS POUR CE NOUVEAU BÂTIMENT, AU 1^{ER} ÉTAGE, CÔTÉ EST, QUELQUES BUREAUX AU NORD ET SUR L'ATRIUM. MAIS PAS BESOIN DE BOUSSOLE POUR NOUS TROUVER !

Nicolas CHARLES



Diplômé de l'EM Lyon en 2007 et de l'EHESS en 2008, Nicolas a soutenu sa thèse de sociologie en 2013 à l'université de Bordeaux sous la direction de François Dubet (« Justice sociale et enseignement supérieur : une étude comparée en Angleterre, en France et en Suède »). Il s'agissait de dépasser une vision normative de ce qui est (in)juste dans l'enseignement supérieur. Par cette recherche comparative, il importait de comprendre non pas quelle société, système universitaire ou situation individuelle peuvent être considérés comme justes ou injustes mais plutôt comment une société en vient à privilégier certaines formes de justice sociale, légitimant par la même les inégalités dans l'enseignement supérieur. Au-delà des déclarations d'intention, des principes de justice sont en effet mobilisés dans des procédures et des pratiques des ministères, des établissements et des étudiants, et ce au sein de quatre dimensions cruciales aux yeux des étudiants : le financement des études, les mécanismes de sélection et d'admission, l'accès à l'emploi et, enfin, les modalités de formation. Cette recherche met en lumière la façon dont les principes de justice, l'égalité, le mérite et l'autonomie, sont hiérarchisés et interprétés, pour finalement consacrer un principe idéalisé dans chaque pays : l'autonomie individuelle en Angleterre, l'égalité sociale en Suède, la méritocratie scolaire en France. Au-delà de cette construction sociale du juste, le contexte

Portraits choisis

normatif et institutionnel, propre à chaque société, influence les expériences individuelles, qui fluctuent entre stratégie dirigée vers l'obtention d'un diplôme et d'un emploi, intégration dans une identité étudiante et intérêt intellectuel pour les études. Ce travail a permis d'établir que, les études constituant une période de la vie quasiment statutairement dédiée à la formation initiale en France, le souci de l'insertion professionnelle y prime sur toute autre fonction sociale des études supérieures. Or, tel n'est pas la règle, ni en Suède, où les études, ne représentant qu'une activité sociale parmi d'autres, relèvent d'une quête d'épanouissement personnel, ni en Angleterre, où les étudiants aspirent à apprendre de leurs études, expérience qui englobe la formation mais également l'ensemble de la vie sociale à l'Université et au-delà de ses murs.

Nicolas mobilise l'analyse comparée comme un outil de démonstration des spécificités de la société française. Le cas des étudiants illustre une expérience sociale marquée par la prédominance des stratégies d'acteurs sur une logique de subjectivation et par une recherche d'épanouissement personnel. La conception française de la justice sociale, prônant un égalitarisme « corporatiste », idéalisant la méritocratie scolaire et envisageant l'autonomie comme le fruit d'une intégration protectrice plutôt que d'une liberté de choix, n'y est pas étrangère. On peut faire l'hypothèse que cette forme d'expérience sociale et cette conception particulière de la justice sociale caractérisent la société française dans son ensemble et ne sont pas sans conséquence sur la mise en œuvre de l'action publique et le développement des mouvements sociaux. Dans les prochaines années, Nicolas cherchera à prolonger ces analyses sur la base d'une analyse des âges de la vie et des liens intergénérationnels, en comparaison internationale et en articulant des méthodes quantitatives et qualitatives.

des débats autour de la représentation politique des femmes et notamment des quotas. Elle a été publiée en 2014 aux éditions Dalloz, sous le titre *La représentation des femmes dans les Parlements de l'Inde et du Pakistan*.

Virginie a été recrutée comme chargée de recherche au CNRS en 2014, et est affectée au Centre Émile Durkheim depuis le 1^{er} octobre 2014. Ses travaux sont aujourd'hui au croisement de la sociologie politique et des études de genre. Dans la continuité de ses recherches doctorales, elle poursuit ses recherches

sur la représentation et les élites politiques de l'Inde et du Pakistan. Plus généralement, elle s'intéresse aux modes de fonctionnement de la démocratie représentative, dans une perspective comparée et historique. Elle est à ce titre co-organisatrice du GrePo, groupe de projet de l'Association française de science politique, qui organise un séminaire mensuel sur la représentation politique et ses transformations.



Alina SURUBARU

Arrivée en France après un DEUG de science politique à l'École nationale des sciences politiques et administrative de Bucarest, elle a obtenu une maîtrise et un DEA de science politique à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, puis un DEA de sociologie à l'ENS de Cachan. En 2009, elle a soutenu une thèse de sociologie à l'ENS de Cachan (sous la direction de Claude Didry). Elle a été post-doctorante à l'ENS de Cachan (2010), assistante de recherche à l'université Paris Dauphine (2011) et maître de conférences contractuelle à l'École des Mines de Nantes (2012-2014). ATER en sociologie à l'université de Lille 1 (2007-2009), elle a aussi assuré de nombreuses vacations à l'université et dans des écoles de commerce.

Ses travaux de recherche portent sur l'analyse sociologique des activités économiques. Partant du constat d'une « tentation » permanente de la défection dans les affaires, Alina cherche à comprendre les ressorts de l'engagement marchand dans des secteurs d'activité très différents (textile-habillement, audiovisuel, industrie nucléaire, armement). Pour elle, une relation économique n'est jamais complètement stabilisée par des dispositifs marchands ou non, formels ou informels, techniques ou symboliques. Même les relations qualifiées de « stables », où l'engagement réciproque est imbriqué dans de nombreux dispositifs institutionnels, font apparaître de nombreuses bifurcations susceptibles de remettre en question le sens de l'échange.

Les secteurs intensifs en main d'œuvre sont particulièrement représentatifs de cette situation, puisque les acteurs dominants du marché sont des entreprises multinationales situées dans les pays du Nord et faisant travailler une myriade de producteurs éparpillés partout dans le monde. Toujours à l'affût d'une meilleure opportunité

d'affaires, ces entreprises multinationales n'hésitent pas à se désengager à l'égard de leurs sous-traitants dès lors que les conditions contractuelles (prix, délais, etc.) ne sont plus satisfaisantes. L'ouvrage tiré de sa thèse (*La*

fragilité des liens marchands).

Sociologie de la sous-traitance internationale, Petra, 2014) revient justement sur l'analyse de cet opportunisme et explique pourquoi la « tentation » de la défection devient

paradoxalement une condition de l'engagement des acteurs sur ce marché.

Après la thèse, Alina a consacré ses recherches à l'analyse de la « performance économique » en France. En s'intéressant d'abord aux transformations du métier d'acheteur depuis le milieu des années 1990, elle a aussi voulu comprendre les réorganisations industrielles menées au nom de l'impératif de « réduction des coûts ». Dans le cas des industries à risques, par exemple, cet impératif se traduit par une formalisation de plus en plus importante des engagements contractuels, mais aussi par une mise à distance permanente des prestataires par le service achats. Aujourd'hui, Alina prolonge ses chantiers de recherche sur la négociation marchande dans le secteur d'armement, en essayant de mieux comprendre l'articulation de la « tentation » de la défection avec le « choix » de la fidélité des partenaires d'affaires.

Elle a récemment entamé un nouveau projet de recherche portant sur la globalisation et l'institutionnalisation de la cause des femmes en Asie du sud. Dans ce cadre, elle analyse les transferts de concepts, pratiques et capitaux financiers autour des enjeux liés au genre et leur impact sur les modes d'organisation des espaces de la cause des femmes en Inde et au Pakistan. Plus généralement, elle s'intéresse aux mutations des féminismes dans ces deux pays, ainsi qu'aux mobilisations LGBT et queer.



Virginie DUTOYA

Virginie est diplômée de l'IEP de Paris, où elle a obtenu un master en Politique comparée en 2008. Elle y a ensuite réalisé sa thèse de science politique soutenue en 2012. Elle est également diplômée de l'Inalco (Licence de langues et civilisations d'Asie du sud, 2009). Sa thèse, dirigée par Christophe Jaffrelot, portait sur les mécanismes de représentation politique des femmes dans deux pays de l'Asie du sud, l'Inde et le Pakistan. Fondée sur les principes de l'histoire croisée, cette thèse analysait les systèmes représentatifs de l'Inde et du Pakistan par le prisme

En 2012, le comité thématique 29 de l'AISLF et le réseau thématique 29 de l'AFS ont eu l'idée de tenir des journées d'études communes. La première édition s'est tenue à Bordeaux du 9 au 11 juillet 2014 afin de favoriser les échanges entre les chercheurs francophones travaillant sur les sciences et l'innovation, par-delà leurs différences théoriques et épistémologiques et par-delà leurs affiliations disciplinaires.

Un événement scientifique

Ces journées ont débuté par une conférence de Michel Grossetti, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS, dont le propos était d'examiner le bien-fondé empirique de quelques-unes des croyances répandues sur la géographie des activités scientifiques et de l'innovation. L'objectif était de discuter, données à l'appui, de quelques a priori sous-jacents aux politiques de la recherche actuellement mises en œuvre : la nécessité d'une évaluation de la performance, celle de se donner les moyens de l'excellence, la pertinence des politiques de regroupement universitaire afin que la France puisse tenir son rang dans les grands classements internationaux, etc. Suite à cet exposé, les participants ont été conviés à se partager entre des ateliers. Une quarantaine de communications se sont ainsi réparties dans dix ateliers sur des thèmes très divers.

L'innovation a été au centre de deux ateliers, l'un portant sur la question de l'émergence et de la diffusion des dispositifs innovants, l'autre plus axé sur les rapports entre science et industrie. Les terrains évoqués étaient diversifiés : industrie automobile, champ du biomédical, sciences de l'espace, industrie agro-alimentaire. Trois de ces communications sur l'innovation ont été le fait de bordelais (CED et Gretha) investis depuis 2012 dans un projet de recherche portant sur la radiologie interventionnelle et financé par l'Institut du Cancer.

Le financement de la recherche a constitué la matière d'un autre atelier. Il a rassemblé quatre communications dont celle de Marie Ponnet de l'École des Mines de Nantes et d'Alina Surubaru qui, depuis, a intégré le CED. Leur travail présentait l'intérêt de traiter des rapports entre science et entreprises à travers l'analyse du fonctionnement d'une chaire industrielle : après un retour sur les fondements institutionnels de cette chaire, les deux sociologues ont analysé plus étroitement le processus de négociation de l'ouverture de deux terrains et montré comment le dispositif de la Chaire permettait l'articulation et la traduction des intérêts et des logiques propres aux partenaires. Un peu avant, Émilien Schultz (Univ. Paris Sorbonne) montrait, en comparant deux programmes thématiques de l'ANR (Génomique végétale et Chimie «verte»), comment il était possible d'initier une catégorisation empirique des appariements entre les opérateurs de financement et les opérateurs de recherche, afin d'éclairer le rôle des agences de financement dans la réorganisation des systèmes de recherche.

La question classique de l'organisation sociale et intellectuelle de la science a été traitée au sein de différents ateliers. Plusieurs communications ont abordé le problème de la segmentation disciplinaire, largement délaissé par les *science studies* qui voient dans les notions de « discipline » ou de « spécialité », des catégories sans réel contenu empi-

rique, des vestiges d'une sociologie dépassée. Le premier atelier a rassemblé des communications qui ont montré avec brio qu'il ne fallait sans doute pas aller aussi vite en besogne. Ainsi, Morgan Jouvenet insiste sur la pertinence analytique de ce concept classique à partir du cas de la communauté des paléo-glaciologues et montre comment les modes d'agrégation des acteurs, les problématiques, l'instrumentation et les dispositifs instrumentaux sont au cœur d'une analyse des disciplines. Dans une perspective plus classique, André Grelon s'est intéressé au « groupe professionnel » des chimistes dans la France de l'Entre-deux-guerres. Là encore, c'est la problématique des frontières et de la constitution des communautés disciplinaires qui est mise en avant, avec une insistance sur le rôle des outils et de la communication. On notera encore l'intervention stimulante de Jérôme Lamy relative au rôle du satellite franco-américain TOPEX/POSEIDON dans la structuration d'une discipline nouvelle, l'« océanographie spatiale ».

Mais la question de la territorialisation des activités scientifiques a également été traitée à travers celle de la collaboration et de l'interdisciplinarité. Là encore, le CED a été bien représenté avec les communications d'Amélie Petit et de Chloé Renaud. La première a choisi de traiter de la collaboration entre science et médecins et de l'interdisciplinarité à partir de l'analyse d'un projet de recherche en nanomédecine où elle montre, d'une part, comment se structure progressivement une configuration interdisciplinaire et, d'autre part, comment l'émergence de cette configuration se traduit, pour les acteurs, en épreuves identitaires. Chloé Renaud, pour sa part, s'est proposé d'étudier, dans sa communication, les stratagèmes mis en place par les chercheurs et les ingénieurs afin de travailler ensemble et produire des savoirs et des dispositifs innovants dans le cadre d'activités de R&D collaboratives. Dans le cadre de cet atelier, François Hochereau et Adel Selmi se sont consacrés à la mise en perspective conceptuelle de l'interdisciplinarité en défendant l'idée selon laquelle celle-ci se cristalliserait dans la façon dont chaque discipline sollicite les autres pour surmonter les impasses cognitives et pratiques qu'elles rencontrent sur leur chemin, en opérant une certaine mise en convergence des connaissances et des pratiques. Il est apparu clairement à l'orée de ces ateliers que la question de la collaboration interdisciplinaire et intersectorielle (science - médecine ; science - industrie) pouvait sans nul doute permettre de reconsidérer avec profit la question des frontières entre univers sociaux dont le CED avait fait l'an dernier l'objet de son séminaire général.

Un atelier était consacré à la question de la politique de la recherche et de la structuration des dispositifs visant à rapprocher certaines activités de recherche et à favoriser

Julia Szalai & Claire Schiff (eds), *Migrant, Roma and Post-Colonial Youth in Education Across Europe. Being 'Visibly Different'*, Londres (Royaume-Uni), Palgrave Macmillan, 2014.

Ce livre, co-dirigé par Claire Schiff, sociologue au Centre Émile Durkheim, est issu d'un programme de recherche ambitieux sur les minorités dans l'enseignement secondaire qui a réuni une équipe interdisciplinaire (sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation) de chercheurs provenant de neuf pays anciens et nouveaux membres de l'Union européenne. Il s'intéresse aux expériences scolaires, aux modes de gestion et aux perceptions de l'altérité ethnique, ainsi qu'aux formes de ségrégation scolaire qui caractérisent la vie ordinaire dans les établissements urbains qui connaissent une concentration importante de minorités parmi les plus stigmatisées de leurs pays respectifs ; Roms dans les pays d'Europe centrale, issus des immigrations post-coloniales en France et en Angleterre, d'origines turque et arabe en Allemagne, enfants de réfugiés ou musulmans en Scandinavie. L'inclusion des Roms dans une enquête comparative portant sur une variété de types de minori-



tés permet d'élaborer une réflexion sur la diversité des configurations minoritaires (raciales, migrantes, volontaires, involontaires, post-coloniales) tout en interrogeant l'exceptionnalité du problème de l'intégration scolaire des élèves roms. Les enquêtes ethnographiques menées dans les établissements et les classes croisent les discours et pratiques des élèves

et des enseignants, avec une analyse des modalités d'orientation, de sélection et de regroupement des minorités permettant de comprendre ce qui dans l'expérience scolaire des élèves relève spécifiquement des régimes historiques et institutionnels de traitement de la différence ethno-culturelle et ce qui découle plus largement des (dys) fonctionnements ordinaires des systèmes scolaires des différents pays concernés.

Ce livre centré sur les dimensions subjectives, relationnelles et symbolique de la construction de l'altérité à l'école est ainsi un complément nécessaire aux tra-

voux portants sur les trajectoires et les performances scolaires des élèves issus des minorités, notamment parce qu'il montre que les cas d'inégalités et de ségrégation ethnique les plus marquées ne recoupent pas de façon simple les situations où les rapports et les identités ethniques sont les plus conflictuels.

l'innovation et le transfert technologique. Thomas Lerozier, de l'université Pierre Mendès-France à Grenoble, s'est attaché à travers l'analyse d'un corpus de textes portant sur le développement du pôle scientifique et technologique grenoblois à repérer le socle axiologique sur lequel repose la construction de ce pôle, contribuant ainsi à éclairer les représentations et les valeurs qui accompagnent le développement contemporain des sciences et des technologies. Sarah Camguilhem (Univ. de Toulouse) s'est pour sa part penchée sur l'Institut des Technologies avancées en sciences du vivant de Toulouse. Ces deux contributions ont été utilement complétées par un exposé de Cécile Crespy portant sur les politiques scientifiques menées entre 1960 et 1981 et le rôle crucial de la Délégation générale à la Recherche scientifique et technique (DGRST). Un peu de recul historique est toujours salutaire.

Enfin, deux ateliers ont porté sur le risque et les controverses. Concernant ce dernier objet, on retiendra tout particulièrement l'exposé percutant de Lionel Scotto d'Appolonia intitulé « Rationalisme et pragmatisme sont-

ils épistémologiquement compatibles ? Discussion à travers l'analyse socio-épistémique des controverses climatiques ». Ce colloque s'est achevé par une réunion de concertation des instances de coordination des deux réseaux thématiques de sociologie des sciences appartenant à l'AFS et à l'AISLF. Les échanges ont abouti, entre autres, à la mise en place d'un portail consacré aux sciences, techniques, innovation et société. Il n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, mais nous ne doutons pas que l'année 2015 verra sa mise sur orbite. Notons pour terminer que la tenue de ce colloque arrivait à point nommé, quelques semaines après l'annonce de la création d'un nouvel axe « Savoirs » au sein de notre laboratoire, ce dans le sillage de l'atelier Sociologie politique des sciences. Il reste à impulser au sein de cet axe une dynamique qui permettra au CED de contribuer à l'analyse sociologique des activités scientifiques et à la compréhension des dynamiques sociales qui pèsent sur l'autonomie relative du champ scientifique.

Axel VILLAREAL

L'industrie automobile à l'épreuve des voitures électriques : entre changement et continuité

Thèse de science politique sous la direction d'Andy Smith

Cette thèse avait pour objectif d'analyser les conditions d'émergence du marché de la voiture électrique sur la période 2008-2013. Elle s'intéresse principalement aux dynamiques de changement de l'industrie automobile et interroge les modes de régulation de l'économie. Ce travail est le produit d'un constat fait au commencement de l'enquête en 2009 : les voitures électriques et leur développement suscitaient, à l'époque, une forte adhésion des pouvoirs publics et des industriels. Cette nouvelle technologie était censée répondre à la situation de crise à laquelle les constructeurs étaient confrontés. La voiture électrique était alors présentée comme le symbole de la relance économique des constructeurs et comme la manifestation de la volonté des États de « reprendre la main » sur les dossiers industriels. Cette configuration singulière entre acteurs privés et publics est apparue comme une excellente opportunité de mener un travail visant à déterminer l'impact et les modalités d'intervention des pouvoirs publics sur l'industrie et, plus largement, sur l'économie contemporaine. Dans la lignée des travaux néo-institutionnalistes, il s'agissait plus précisément de répondre à la question du changement institutionnel de l'industrie. Pour ce faire, la thèse s'appuie sur les concepts généraux de Neil Fligstein mais cherche également à croiser la sociologie économique, la sociologie de l'action publique, la gestion et l'économie industrielle afin de dépasser les théorisations trop orthodoxes auxquelles peut prêter l'enfermement dans l'une ou l'autre de ces disciplines. La thèse explique la construction du marché des voitures électriques et le changement de l'industrie automobile en trois points.

L'apparition de la voiture électrique en 2008 n'est pas le fruit du hasard ; le consensus formé dès 2009 autour de cette technologie est le produit de logiques politiques et industrielles spécifiques. Inscrite dans un double registre technique et politique tout au long du XX^e siècle, la voiture électrique est devenue pour Renault-Nissan un moyen de renouer avec son image innovatrice ; elle a, dans le même temps, offert aux gouvernements une opportunité de faire valoir une action en faveur de l'industrie et de l'environnement.

La thèse montre ensuite que la diffusion des représentations à l'ensemble de l'industrie est le résultat d'un travail de problématisation et de construction cognitive finement articulé dans une « fiction collective » sur le devenir des techniques et du marché automobile. Parce que la voiture électrique et l'espoir de renouveau qu'elle suscitait répondaient à une incertitude radicale ouverte par la crise éco-

nomique, l'idée de créer un marché *ad hoc* s'est imposée comme une « prophétie auto-réalisatrice ».

La thèse s'interroge également sur les effets de la construction sociale de ce marché. Malgré le peu de recul temporel par rapport à l'objet, la thèse explique que si les partisans de la voiture électrique étaient persuadés qu'une « révolution » était en cours, l'industrie ne s'est finalement transformée qu'à la marge. Il serait faux d'affirmer que rien n'a changé puisque l'on constate aujourd'hui la présence de plusieurs acteurs autrefois périphériques sur le marché automobile (Bolloré ; Tesla). En revanche, le changement paradigmatique annoncé en 2009 n'a pas vraiment eu lieu.

Dans un cadre qui dépasse celui du changement de l'industrie automobile, l'objectif de ce travail était d'apporter une contribution originale à l'étude de la construction sociale des marchés. En s'appuyant volontairement sur une industrie fortement institutionnalisée, cette thèse visait à réaffirmer l'importance de la prise en compte des dynamiques politiques de l'économie – la politique étant entendu ici comme ce qui se rapporte au débat sur les valeurs et le collectif –. Le cas d'étude développé ici montre à quel point les croyances, les récits fictionnels sur le futur de l'économie, les grands discours de principe sur l'état du monde et de la société structurent les choix et les comportements des acteurs économiques au quotidien. Dès lors, cette thèse entend participer à l'étude des dynamiques du capitalisme contemporain et contribuer à faire tomber les frontières entre ce qui est communément qualifié de « politique », et ce que l'on considère faire partie de « l'économie ». La politique ne s'arrête pas aux frontières des institutions publiques et englobe de nombreuses dynamiques sociales. Ce travail montre ainsi que dans l'industrie automobile, « faire de la politique » peut être un facteur de changement industriel et un moyen de créer de nouveaux marchés. Négliger l'étude de « l'épaisseur politique des industries » reviendrait donc à se priver d'une grande part de ce qui constitue « la vie » et le fonctionnement d'une industrie et, plus largement, de l'économie contemporaine.



Pierre VENDASSI

Devenir chrétien lorsque l'on est chinois, les fonctions sociales de la conversion religieuse

*Thèse de sociologie sous la direction de Charles-Henry Cuin***Produire une explication sociologique des conversions**

Les explications de la propagation contemporaine du christianisme en République Populaire de Chine sont généralement fondées sur l'idée que l'intensification des échanges économiques et culturels avec l'Occident favorisent le développement d'une offre chrétienne compétitive, répondant efficacement à la demande de sens d'individus « perdus dans le marché », ou fournissant des ressources pour s'intégrer et se distinguer socialement.

Ces explications sont lacunaires en ce qu'elles peinent à relier dans une même chaîne causale les facteurs historiques, culturels et contextuels rendant possible un choix religieux spécifique avec les processus par lesquels des individus en viennent à opérer ce choix, sur la base de leur rationalité et de leur expérience sensible. En ce sens, elles reproduisent deux écueils classiques de la sociologie religieuse : surestimer le rôle des facteurs macrosociologiques ou institutionnels dans l'explication du fait religieux et réduire les choix religieux des acteurs à des calculs stratégiques profanes. Nous tentons d'éviter ces écueils en fondant notre explication sur une analyse contextualisée des processus d'affiliation et de conversion. Celle-ci requiert tout d'abord d'identifier comment un certain nombre de facteurs d'ouverture, de conditions prédisposantes, de situations conjoncturelles et de facteurs de réceptivités se combinent pour rendre possible l'évaluation positive d'une offre religieuse spécifique – en l'occurrence chrétienne – par des acteurs spécifiques – en l'occurrence chinois et contemporains. Celle-ci requiert ensuite une description de l'initiation religieuse au cours de laquelle l'acteur intègre l'organisation religieuse (l'affiliation) et en adopte les croyances fondamentales (la conversion).

Méthodes et terrain

En plus de la littérature disponible, notre analyse est fondée sur un matériau constitué de plus de 70 entretiens semi-directifs conduits auprès de membres de diverses organisations chrétiennes issues du protestantisme, officiellement reconnues ou illégales (Églises protestantes officielles ou « domestiques » et non reconnues, Église mormone en cours de reconnaissance). Ils présentaient des profils relativement homogènes : éduqués, mobiles, issus des couches moyennes de la Chine urbaine, aux deux tiers composés de femmes. Ces entretiens ont été complétés par des observations réalisées en France et à Shanghai.

Résultats : transcender la tradition par la conversion

La légitimation sociale et politique d'une offre chrétienne diversifiée en Chine tient autant à l'« ouverture » graduelle du pays depuis les années 1980, qu'aux conceptions culturelles du religieux ayant présidé à sa gestion politique depuis plus d'un siècle. L'institutionnalisation et la gestion du religieux au cours du XX^e siècle par un État impliqué dans la compétition religieuse, reconnaissant comme légitime sa pluralité, mais adoptant une politique de contrôle oscillant entre restriction, oppression et suppression, a contribué à créer les conditions favorables au développement d'une offre chrétienne dynamique.

Dans ces conditions, cette offre constitue un recours possible pour des acteurs dotés d'un héritage religieux fragmenté et d'une conception du religieux relativement ouverte. Le « cosmopolitisme » de ces derniers, combinant une valorisation de l'ouverture culturelle et du voyage, l'acceptation d'une nécessaire mobilité individuelle, un goût pour l'éducation et un attachement à des valeurs morales familiales et conservatrices, contribue ensuite à rendre cette offre potentiellement séduisante à leurs yeux.

Au niveau des parcours, l'expérience d'une mobilité professionnelle ou étudiante ou de crises affectives pouvant y être corrélées facilitent l'élection d'une organisation religieuse chrétienne et des croyances qu'elle promeut. Cette élection repose néanmoins sur l'identification dans l'organisation religieuse de modes de fonctionnement et de valeurs auxquelles les acteurs adhèrent et aspirent dès avant leur conversion, sur un mode traditionnel. La capacité des organisations chrétiennes à se présenter comme des familles patriarcales symboliques génératrices de familles patriarcales réelles contribue largement à cette identification.

L'initiation religieuse joue ensuite un rôle crucial dans l'adhésion à l'organisation et à ses croyances : l'expérience produite par la pratique rituelle convainc le nouvel initié de la nature divine de l'organisation à laquelle il se joint. Les modèles sociaux et moraux initialement approuvés au nom d'une conformité à la tradition que porte l'acteur se trouvent par conséquent dotés à ses yeux d'une légitimité divine. En ce sens, l'affiliation et la conversion n'opèrent pas de véritable rupture en termes de carrières ou de représentations. L'expérience religieuse et l'adhésion à de nouvelles croyances qu'elle génère transcendent la tradition, qui se trouve alors, dans un même mouvement, re-légitimée et adaptée à un nouveau contexte social.

chargée de mission à l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'université de Bordeaux

Vous avez été nommée à la rentrée de septembre, chargée de mission à l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'université de Bordeaux. En quoi consiste cette fonction ?

La loi pour l'Enseignement supérieur et recherche de 2013 encourage les établissements à nommer des référent-e-s en charge des questions d'égalité entre les sexes. En effet, si la percée des scolarités féminines est remarquable, une certaine inertie demeure dans les carrières académiques, inégales entre les femmes et les hommes, et dans la faible mixité de certaines filières d'études.

Les chargé-e-s de mission dans les universités ont vocation à décliner dans les établissements la charte pour l'égalité entre femmes et hommes ratifiée en 2013 qui traite de la triple dimension des universités : des organisations, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. S'agissant des étudiant-e-s, un des objectifs est d'encourager une composition équilibrée entre les sexes dans toutes les filières et pour les personnels de favoriser l'égalité des carrières. Pour ces deux publics, il s'agit par ailleurs de définir une procédure simple et identifiée pour les cas de harcèlement sexuel, de soutenir la parentalité, de sensibiliser et de former aux questions d'égalité. En matière d'enseignement et de recherche, les objectifs sont triples : encourager la recherche sur les questions d'égalité entre les sexes, promouvoir les études de genre et développer dans les formations (notamment des maîtres et des enseignants) les questions d'égalité.

Concrètement, depuis septembre, quelles actions avez vous entreprises ?

La première étape est de produire un bilan quantifié de la situation des femmes et des hommes à l'université et, à partir de là, de définir un plan d'action pour les années à venir. D'ores et déjà, des actions sont prévues pour l'année à venir, en particulier une action de sensibilisation à l'égard des lycéennes pour leur présenter les sciences et technologies. Alors que les études de santé et de droit se sont remarquablement féminisées, les jeunes femmes constituent seulement 16 % des effectifs (tous niveaux confondus) en sciences de l'ingénieur et 19 % en informatique. Gageons que la « nature » n'a pas grand chose à voir dans ces choix d'orienta-

tion. Il y a aussi une attention particulière à porter à la situation des doctorantes mais aussi des jeunes maîtresses de conférences, car c'est dans l'attribution des responsabilités collectives que se creusent probablement les inégalités professionnelles ultérieures. Si les inégalités constatées ne dépendent pas de la seule Université, l'institution entend être attentive à ne pas les consolider. Par contraste, même si demeure un certain plafond de verre, l'administration de l'Université offre aux femmes de belles possibilités de prises de responsabilité. Sur l'ensemble de ces thèmes, j'organise le 10 mars 2015 un temps fort sur l'égalité des sexes, avec trois ateliers (« l'égalité entre étudiant-e-s », « l'égalité professionnelle », « la recherche sur le genre » en SHS à l'UB) et un débat entre chercheurs en sciences de la nature et en SHS autour d'un film passionnant qui traite avec humour du dimorphisme sexuel de tailles (« Pourquoi les femmes sont-elles plus petites que les hommes ? »).

En quoi l'atelier genre du Centre Émile Durkheim, vous est-il utile dans l'exercice de cette mission ?

Quand j'ai commencé à travailler sur la réforme paritaire au début des années 2000, ces questions étaient assez marginales au sein du centre et même au sein de la science politique. Les questions de genre ont commencé à prendre de l'ampleur avec des recrutements décisifs, le rapprochement entre politistes et sociologues au sein du Centre Émile Durkheim et les travaux de doctorant-e-s travaillant sur et avec le genre. L'atelier genre s'est ainsi constitué depuis 2011 et il est désormais structuré autour du concept d'intersectionnalité. Si les inégalités entre les femmes et les hommes sont particulières, car transversales et liées à la reproduction, elles ne sont évidemment pas les seules et il est nécessaire de comprendre comment elles s'agencent à d'autres rapports sociaux. Être membre du comité de rédaction d'une revue interdisciplinaire comme *Travail, genre et société* permet aussi de se confronter de près à des articles portant sur des objets variés, et notamment l'égalité professionnelle.

Au total, il me semble que c'est plutôt une force qu'à l'université de Bordeaux la chargée de mission soit aussi une chercheuse spécialiste de la question, et mon souhait est de parvenir aussi à susciter une dynamique collective de recherche.

Directeur de la publication : Andy SMITH
Comité de rédaction : Andy SMITH, Éric MACÉ,
Béatrice BARTHÉLÉMY

Centre Émile Durkheim

Sciences Po Bordeaux
11 allée Ausone
33607 Pessac Cedex
Tél. (33) (0)5 56 84 42 81

Université de Bordeaux
3 ter place de la Victoire
33076 Bordeaux Cedex
Tél. (33) (0)5 57 57 18 60

